

Grand Conseil
de la République et Canton de Genève
A l'attention de Monsieur Christian Dandrès,
Président de la Commission de l'aménagement
Case Postale 3970
1211 Genève 3

Pierre-Yves Delcourt, Président
info@fsu-r.ch, le 05 avril 2016

objet :

PL 11'783 – modifiant la loi générale sur les zones de développement (Taxe d'équipement)

L 11'784 – sur le Fonds intercommunal pour le développement urbain

Monsieur le Président,

La Fédération suisse des urbanistes (FSU) a pris connaissance avec grand intérêt de la loi et du projet de loi cités en titre, respectivement votée et en cours d'examen par la commission dont vous assurez la présidence.

La loi visant à constituer un Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) nous semble être un moyen approprié pour débloquer certaines opérations qui peinent à se concrétiser, faute de soutien de la part des communes inquiètes des répercussions de ces développements sur leurs finances. La participation de l'ensemble des communes, en fonction de leur capacité financière au bénéfice des communes destinées à accueillir les développements prévus par le Plan directeur cantonal en force constitue sans nul doute une approche équilibrée et équitable du développement territorial de notre canton.

Nous saluons également le projet de modification de Loi générale sur la zone de développement (LGZD) qui a le mérite de clarifier la perception de la taxe d'équipement et, en cassant le lien de causalité entre projet de développement et réalisation de l'équipement du terrain, permettra non seulement d'anticiper l'aménagement des nouveaux quartiers mais également d'adapter les aménagements réalisés par le passé.

2/2

La FSU étant vouée à promouvoir l'aménagement du territoire et, conséquemment à soutenir la mise en œuvre du plan directeur cantonal, nous tenons par ce courrier à apporter notre soutien à ces mesures qui sont incontestablement de nature à faciliter ce processus.

Nous tenons toutefois à attirer l'attention des députés sur l'importance de déterminer, le moment venu, les critères qui permettront de prioriser de manière équitable, les projets susceptibles d'être financés autant par l'un que par l'autre de ces deux fonds.

Meilleures salutations

FSU

Pour la section FSU romande
Pierre Yves Delcourt, Président

Pour le groupe FSU-GE
Sandra Robyr-Ortis